



Compte rendu réunion du comité directeur de CVL du 12 Janvier 2019

Membres présents : Richard DEHAIES, Pierre COTTIN, Sylvain CHOFFEE, Thierry GOULLIER, Bruno FIEVET, Guillaume DESAIZE, Denis CHOURAQUI et Yannick HANS (en audioconf).

Début de séance 10h15 fin de séance 13h45

Guillaume DESAIZE accueille les membres du nouveau Comité Directeur de CVL en sa qualité de nouveau Président. Il rappelle la composition de ce CD, établi à l'issue de l'AG 2018 (15 décembre 2018) et met en connexion Yannick HANS par son téléphone cellulaire (perso, merci son forfait illimité...) puisque YH est à Strasbourg à cette date.

Le CD de CVL en fonction depuis le 15/12/2018 s'établit ainsi:

Guillaume DESAIZE, Président

Denis CHOURAQUI, Trésorier

Bruno FIEBE, Secrétaire

Pierre COTTIN, Vice-Président

Thierry GOULLIER, (Commission Biplace)

Sylvain CHOFFEE, (Commission Formation)

Richard DEHAISE (Commission Sites)

Yannick HANS (Commission Communication)

Les membres confirment leur accord sur la composition de ce Comité Directeur et de son bureau (Président, Trésorier, Secrétaire).

Bruno FIEVET, secrétaire, demande à chacun de compléter les quelques éléments nécessaires pour éditer les documents réglementaires à restituer à l'issue de l'exercice 2018 et à la déclaration du changement du Comité Directeur de l'association:

- Procès-Verbal de l'AG 2018 avec la feuille d'émargement, le rapport moral (PowerPoint de Richard DEHAIES), le rapport financier (Bilan comptable présenté par Olivier NIELZ)
- Les courriers de déclaration de changement de composition du CD à l'attention de la FFVL et de la sous-préfecture de la Manche

L'ordre du jour était préparé par Pierre COTTIN et Guillaume DESAIZE sur le répertoire partagé accessible sur

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1kev8xkwlhRmIYndi4G0zQrlKqKYzMS1lrTYatW2YGh8/edit#gid=1224005731>

1. Politique du club

Guillaume DESAIZE souhaite que CVL soit plus entreprenant en matière d'évènement de convivialité liée à notre activité. Il propose que CVL organise des moments de détente auxquels seront invités tous les membres de l'association ainsi que leurs familles et amis, comme par exemple un BBQ autour des belles journées de vol, sous forme d'auberge espagnole" (chacun apport qqchose et on partage).

Les sites de Diélette et Vauville s'y prêtent en raison de la capacité de parking. Un budget de 300 €/an est alloué à ce type d'évènement (100€/évènement) pour promouvoir ce type d'action en couvrant quelques dépenses de victuailles. Pour que cette idée ne reste pas au stade de l'intention, le CD propose de fixer une date le 2^{ème} WE de juin, avec rapport le 3^{ème} WE (en cas de mauvaise météo). Le choix du vendredi soir pour ne pas empiéter sur le WE a été soulevé et sera rediscuté en temps utile.

Guillaume DESAIZE souhaite insister sur le fait que les professionnels ne doivent pas imposer leur vision du biplace à CVL. L'excellente entente entre CVL et les biplaceurs professionnels locaux traduit le respect de l'association des règles de non-concurrence et de la promotion de l'activité ainsi que l'absence absolue de profit personnel ou collectif de CVL. Cette activité doit pouvoir être autofinancée (même si des fluctuations

annuelles recettes/dépenses sont acceptables) et cela comprend la maintenance/révision et le remplacement de la flotte des biplaces de CVL. Rappel: le bilan 2018 est déficitaire et a conduit l'association à réduire son parc de 4 à 3 équipages et n'exclut pas de le réduire davantage si besoin.

La page Facebook (<https://www.facebook.com/voler.lahague>) est publiée à l'initiative de Wilfried LEGER qui en est l'administrateur. Dans la mesure où WL a quitté CVL, GD propose que d'autres supports Facebook et Instagram prennent le relais. BF souligne le risque qu'une concurrence s'installe entre le site Internet CVL (www.cotentinvolibre.com) et ce type de média où le premier se limiterait à des informations statiques tandis que les informations dynamiques seraient plutôt relayées par le second. Un support de comm Internet où les données sont statiques perd très vite sa fréquentation. Or le site Internet est un support pour de nombreuses informations essentielles pour les pilotes (sites, sécurité, etc ...). Les supports de comm instantanée n'en sont pas moins indispensables aujourd'hui et il convient de réfléchir au bon équilibre entre ces différents outils. Nous reviendrons sur ce sujet avec Yannick HANS, qui prend en charge la Commission Comm de l'association. Affaire à suivre, donc...

2. Fonctionnement biplaces

GD confirme le mode de règlement pour les biplaces par chèque à l'ordre de l'association CVL. Pour les passagers n'ayant pas leur chéquier, un règlement a posteriori par courrier à l'ordre de CVL sera proposé. Des post-it devront être fournis par les pilotes avec des champs de saisie de la date/lieu du biplace, Nom/Prénom du passager et du pilote, ainsi que l'adresse du trésorier (Denis CHOURAQUI). Les pilotes devront s'assurer de bien garder les coordonnées des passagers qui règlent a posteriori. Après une année de fonctionnement, CVL évaluera la proportion d'impayés et validera ou pas la procédure.

GD souhaite que soit éditée une charte des pilotes biplaceurs de CVL (biplaceurs qui utilisent les biplaces de CVL) dans laquelle il sera bien rappelé que les pilotes ne font des biplaces que sur la base du volontariat et par plaisir. GD insiste qu'aucune pression ne doit être ressentie par les pilotes au titre des recettes financières de l'activité biplace pour CVL. Il n'en reste pas moins que les pilotes ont cependant des obligations, en particulier de pratiquer dans les conditions qui leur conviennent afin de maintenir leur aptitude à emmener leurs passagers en toute sécurité. Le nombre de vols minimal pour bénéficier du remboursement du surcoût de licence/assurance passé à 10 doit être perçu comme une incitation et non une limitation. Thierry GOUILLER, responsable de la Commission biplace, proposera cette charte avec GD. Concernant les prises de RV par le site Internet de CVL (www.cotentinvolibre.com), TG souhaite que toute personne qui s'inscrit reçoive une réponse de la part de CVL. La réponse proposée est que le passager soit invité à reprendre contact avec le pilote la veille de sa journée de disponibilité et le pilote fait le point météo pour confirmer ou pas le vol. TG propose ainsi de prévenir les pilotes biplaceurs sur le groupe WhatsApp lorsqu'il convoque des passagers et les pilotes disponibles et volontaires peuvent venir aider à emmener voler des passagers. Pour les pilotes qui préfèrent, ils restent libres de s'organiser eux-mêmes avec les passagers qu'ils contactent et de venir donner un coup de main (communication par WhatsApp). L'important est de ne pas laisser les passagers qui s'inscrivent sans réponse.

TG et GD confirment la liste des pilotes biplaceurs CVL : Thierry GOUILLER, Denis CHOURAQUI, Yannick HANS, Olivier DELANNOY, Pierre ORANGE, Bruno FIEVET, Sylvain CHOFFEE, Pierre FILLEUL. Les pilotes CVL qualifiés biplaceur Laurent WOILLOT, Xavier KHLIFI et Alain BORISSOFF sont pour l'instant en observation (si tant est qu'ils aient pris leur licence biplaceur).

Un sujet de préoccupation est la probable qualification prochaine des sellettes de parapente en EPI (Équipement de protection individuelle). Cela signifierait très certainement le remplacement des sellettes des équipages de biplaces avec un coût très substantiel. Affaire à suivre, en particulier lors de l'AG de la LVLN le 19/01/2019 à Caen où de nombreux biplaceurs (associatifs et professionnels) seront concernés.

Yannick HANS évoque le sujet de la qualif biplace handi. Depuis que Curt KNABE a quitté CVL, nous n'avons plus de pilote qualifié handi. YH se renseigne sur les modalités et les formations pour cette spécialisation. CVL réaffirme sa priorité de soutenir l'activité biplace handi et apportera son concours dans la limite de ses possibilités puisqu'aucun biplaceur du club n'est qualifié handi pour l'instant. **Rectification: Thierry EPAILLARD (membre de CVL) nous a informés qu'il est biplaceur Handi depuis 2018.**

3. Treuil CV

Il est revenu au local du Camp Maneyrol mais a une roue crevée. Frédéric DEVAUX s'efforce de chercher une solution pour la réparer. Pour rappel, CVL conserve la propriété du treuil mais va en céder l'usage à la LVLN dans le cadre d'une convention en cours d'édition. Le principal obstacle est le stockage qui n'est pas possible à la LVLN pour l'instant.

4. Site de Landemer

Suite aux menaces de la DREAL sur notre site de vol, et suite à la proposition de Richard DEHAIES d'un espace d'interdiction de vol transmise à Alain ROBERT, nous n'avons pas de nouvelles de la Ligue LVLN. Nous proposons cependant de ne pas rester inactifs, sans pour autant risquer d'interférer avec les actions au niveau Ligue, et de chercher à contacter les acteurs locaux du Conservatoire du Littoral (Sébastien HOUILLET) et leur responsable à Caen Sandrine VASSEUR pour avoir leurs impressions sur la situation. Concernant le parking le long de la voie devant le déco, nous allons préparer un panneau pour dissuader les pilotes de se garer, tout en tolérant l'arrêt minute pour déposer le matériel. Rappel: il est possible de se garer soit plus haut où nous avons dégagé un terrain soit plus bas vers l'accès au belvédère.

5. Nouvelles balises météo

Le souhait de GD est d'instrumenter les sites d'Omonville et d'Ecalgrain. L'investissement est de l'ordre de 1000€/balise mais l'intérêt pour les pilotes est certain. Cependant le facteur limitant est l'emplacement des appareils à cause du risque d'actes de vandalisme. Une période d'essai va être testée avec des instruments factices afin d'évaluer la vulnérabilité de ce projet.

6. Dossier de subventions

Guillaume DESAIZE a commencé à saisir le dossier en ligne et devra joindre les documents annexes cités en introduction. Le CNDS est aussi visé, Le Comité Départemental 50 CDVL50 pourra également être sollicité. Pierre COTTIN a pour sa part enclenché une action du côté de la FFVL.

7. Formations

L'action est reconduite sous la houlette de Sylvain CHOFFEE (Commission Formation) avec l'accueil des nouveaux pilotes de CVL, l'accompagnement des débutants et une incitation des pilotes Brevet Initial à valider la pratique de leur brevet. SC est en contact avec Dominique LE CHEVALIER de la Ligue, qui est toujours disposé à faciliter les choses pour les pilotes de CVL.

8. Entretien des sites

Richard DEHAIES, responsable de la Commission Sites fixe au samedi 16 février 2019 une prochaine date pour débroussailler le déco d'Ecalgrain.
Le panneau de déco des Pierres Pouquelées est à remettre

9. Pliage des secours

Secours des biplaces sur la table du camp Maneyrol: Richard DEHAIES proposera des dates prochainement
Secours individuels : au gymnase du MAUPAS généralement en mars, à voir avec Olivier DELANNOY

10. AG Ligue

La date de l'AG de la LNLV est le 19/01/19. Guillaume DESAIZE, Pierre COTTIN, Sylvain CHOFFEE, Denis CHOURAQUI ont prévu d'y être présents

11. Projet nouveau logo

Pierre COTTIN lance un concours auprès des membres par email.

12. Groupe WhatsApp CVL Bureau Directeur

Créé récemment pour faciliter la comm entre nous puisque chacun dispose d'un smartphone avec l'appli.

Prochaine réunion prévue : 06 avril 2019 10h00

Octeville, le 13 janvier 2019

Guillaume DESAIZE, président de Cotentin Vol Libre,

Bruno Fiévet, secrétaire

